Informations précontractuelles et contractuelles

Assurance décès (3ième et 4ième pilier)

Les intérêts des clients au premier plan

L'intermédiaire d'assurance fournit les informations nécessaires sur le produit avant la souscription d'une police d'assurance.
Nous conseillons à nos clients de lire attentivement ces informations.

Informations sur le produit

1) Fiche info financière
2) Conditions générales

1) Fiche info financière

Fiche info financière Assurance décès

2) Conditions générales

Nouveau contrat :

Conditions générales – A001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E003

CG - Assurance complémentaire Accidents – E004

Contrat existant:

Se référer aux conditions particulières ou à l'addendum les plus récents du contrat en question.

Conditions générales – A001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E001

Assurances complémentaires Incapacité de travail - E003

CG - Assurance complémentaire Accidents – E004